

Juge local (de bloc ou de difficulté)

Cette formation s'adresse à toutes les personnes gravitant autour du monde de l'escalade, et souhaitant s'investir dans une première expérience de juge. Elle propose une approche sur les **notions de base relatives à la compétition en escalade de bloc ou de difficulté**, et aux **principes essentiels du jugement** en compétition.

En ce sens, il s'agit ainsi **d'une préformation à la formation existante de Juge de bloc ou de difficulté niveau 1**, qui permettra à toute personne l'ayant suivie d'officier en tant que juge de niveau local dans le cadre des compétitions promotionnelles et officielles.

Afin de faciliter son accessibilité, la formation de Juge local vous est proposée sous un format **100% distanciel** à partir de la plateforme RiseUp, pour une durée d'environ deux heures. Pour chaque étape de formation, vous pourrez ainsi retrouver une vidéo explicative, un quiz pour tester vos connaissances, et une fiche pédagogique récapitulative des éléments à retenir.

A l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** est automatiquement envoyé au participant, qui pourra ainsi officier en tant que juge local (de bloc ou de difficulté) sur une compétition, pendant toute la **durée de validité** de son certificat (**soit jusqu'à la fin de la saison sportive en cours**).

Vous souhaitez suivre la formation ?

A noter au préalable que la formation est réservée aux personnes disposant **d'une licence FFME en cours de validité**. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez [souscrire une licence](#).

1. Créez votre compte utilisateur sur RiseUp, en cliquant sur « **Inscription** » [à partir de la page](#). L'inscription est validée dès lors que toutes les informations sont renseignées, y compris le numéro de licence FFME, et vous recevez un email de confirmation pour pouvoir accéder à la plateforme.
2. Connectez-vous à RiseUp, et accédez à la formation Juge de bloc local ou juge de difficulté local en consultant le **Catalogue** (haut de la page).
3. Consultez la page descriptive de la formation, téléchargez les documents si nécessaire, et cliquez sur « **S'inscrire** » dans le menu de droite.
4. Votre demande d'inscription passe en attente de validation par les services de la FFME. Dès lors que celle-ci valide votre demande, vous recevrez un email de confirmation de votre inscription. Vous recevrez également par email une facture relative aux frais pédagogiques de formation, qui s'élèvent à **10€ par personne**. Celle-ci est à régler par virement bancaire dans les meilleurs délais.
5. Accédez à la formation en cliquant dans le lien du mail, ou en retournant sur votre espace, Menu « Mes formations » en haut de la page.

Vous pouvez alors suivre la formation depuis un ordinateur ou un smartphone !

